



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Commission consultative des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études**

## **A.1.7.1.6. Chant baroque**

## **Introduction**

La voix est un instrument qui s'adapte à tous les styles et toutes les époques. La technique de base acquise auprès d'un enseignant en chant classique est une condition permettant d'approfondir une technique spécifique à l'époque baroque.

Par chant baroque, il faut entendre la musique chantée des XVII et XVIII siècles, englobant une période d'environ 150 ans, de 1600 à 1750.

Les musicologues et historiens distinguent trois périodes de l'époque baroque en musique :

**Le premier baroque**, constituant la base sur laquelle il faut mettre un accent particulier, est la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de l'époque dans laquelle se rejoignent de nombreuses influences et aspects historiques du chant, comme par exemple la polyphonie de la Renaissance, le madrigalisme, la diminution et l'ornementation ainsi que l'apparition du récitatif (stile recitativo), qui marque le début de l'opéra et du chant soliste (si l'on exclut la chanson médiévale).

**Le deuxième baroque** ou baroque médian se caractérise par la création d'un nouveau genre d'opéra en France, la tragédie lyrique. L'influence des innovations stylistiques apparues en Italie se développent dans toute l'Europe en créant des formes originales à chaque pays.

**Dans la troisième période baroque** – la génération de 1685 (Bach, Händel, Vivaldi, Scarlatti, Rameau, pour ne citer que les plus connus – les genres et formes acquièrent leurs structures archétypiques : la cantate (profane ou sacrée), l'opéra seria et l'opéra buffa, ainsi que l'oratorio, notamment.

## **Conditions d'accès**

- avoir acquis le niveau du diplôme du 2<sup>e</sup> cycle en chant classique, ou admission sur examen d'entrée
- bonnes capacités de lecture et motivation pour aborder la lecture des manuscrits et fac-similés d'époque

## **DIVISION INFÉRIEURE – 1<sup>er</sup> CYCLE**

### **Compétences souhaitées**

1. Travailler la compréhension et la prononciation du texte (langage poétique ancien).
2. Soigner l'exécution des ornements proposés par l'enseignant dans le répertoire donné.
3. Avoir des notions de base du langage harmonique baroque.
4. Être capable de chanter dans un autre diapason avec instruments historiques.
5. Apprendre à s'adapter au « tempérament » (p.ex. mésotonique du XVII<sup>e</sup> s.).
6. Se produire en public.

### **Examen pour l'obtention du diplôme du 1<sup>er</sup> cycle :**

#### **Épreuve technique à huis clos**

- 1 œuvre du répertoire italien du XVII ;
- 1 œuvre au choix du XVII ou XVIII siècle.

### **Épreuve publique**

- 1 œuvre du XVII siècle ;
- 1 œuvre au choix du répertoire baroque ;
- 1 œuvre avec récitatif.

#### **Détails d'exécution :**

Le programme est à présenter de mémoire, à l'exception des extraits de musique religieuse.

## **DIVISION INFÉRIEURE – 2<sup>e</sup> CYCLE**

### **Compétences souhaitées**

1. Comprendre et savoir prononcer le texte (langage poétique ancien).
2. Faire un travail de recherche sur les textes (traduction/sujets mythologiques, historiques...).
3. Soigner l'exécution des ornements proposés par l'enseignant dans le répertoire donné.
4. Comprendre les principes de base de la basse continue et du récitatif.
5. Maîtriser les bases de la déclamation française.
6. Cultiver l'écoute des autres voix en polyphonie.
7. Être capable de chanter dans un autre diapason avec instruments d'époque.
8. S'adapter au « tempérament » (p.ex. mésotonique du XVII siècle).
9. Se produire en public.

## **Examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle**

### **Épreuve technique à huis clos**

- 1 œuvre du répertoire italien XVII siècle ;
- 1 air d'opéra avec récitatif ou un extrait d'une cantate avec récitatif ;
- 1 œuvre au choix du XVII ou XVIII siècle.

### **Épreuve publique**

- 1 œuvre du XVII siècle ;
- 1 œuvre avec récitatif (cantate/opéra/tragédie lyrique...) ;
- 1 œuvre du répertoire baroque ;
- 1 œuvre polyphonique (à 2 ou plusieurs voix dans la mesure du possible).

#### **Détails d'exécution :**

Le programme est à présenter de mémoire, à l'exception des extraits de musique religieuse.

Le programme de l'épreuve publique doit comprendre des œuvres en 2 langues différentes au moins et un air d'opéra ou de cantate.

## **DIVISION MOYENNE**

### **Compétences souhaitées**

1. Faire preuve de créativité dans l'interprétation des œuvres musicales.
2. Faire preuve d'enthousiasme et d'engagement quant à la découverte du répertoire historique.
3. Connaître les bases du langage harmonique baroque.
4. Connaître les bases de la réalisation des ornements dans différents styles baroques.
5. Être à l'écoute des autres voix dans les œuvres polyphoniques.
6. Soigner sa présentation.

### **Examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle**

#### **Épreuve technique à huis clos**

- 1 œuvre du répertoire italien ;
- 1 œuvre du répertoire français ;
- 1 œuvre avec récitatif (cantate/opéra/tragédie lyrique...) ;
- 1 œuvre du XVII ou XVIII avec ornements (air/canzona/aria da capo...).

#### **Épreuve publique**

- 5 œuvres issues des XVII et XVIII siècles, comprenant au moins 1 œuvre avec récitatif et 1 œuvre polyphonique.

#### **Détails d'exécution :**

Le programme est à présenter de mémoire, à l'exception des extraits de musique religieuse.

Le programme de l'épreuve publique comprend des œuvres en 3 langues différentes au moins et des œuvres issues des 3 grandes périodes baroques.

## **DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE**

### **Compétences souhaitées**

1. Faire preuve de créativité dans l'interprétation des œuvres musicales.
2. Faire preuve d'enthousiasme et d'engagement quant à la découverte du répertoire historique.
3. Connaître les bases du langage harmonique baroque.
4. Connaître les bases de la réalisation des ornements dans différents styles baroques.
5. Être à l'écoute des autres voix dans les œuvres polyphoniques.
6. Être capable de choisir son répertoire.
7. Soigner sa présentation.

## **Examen pour l'obtention du diplôme du 1er Prix**

### **Épreuve technique à huis clos**

- 1 œuvre du répertoire italien ;
- 1 œuvre du répertoire français ;
- 1 œuvre avec récitatif (cantate/opéra/tragédie lyrique...) ;
- 1 œuvre du XVII ou XVIII avec ornements (air/canzona/aria da capo...).

### **Épreuve publique**

- 6 œuvres issues des XVIIe et XVIIIe siècles, comprenant au moins 1 œuvre avec récitatif, une scène d'opéra, une œuvre issue du répertoire religieux et 1 œuvre polyphonique.

#### **Détails d'exécution :**

Le programme est à présenter de mémoire, à l'exception des extraits de musique religieuse.

Le programme de l'épreuve publique comprend des œuvres en 3 langues différentes au moins et des œuvres issues des 3 grandes périodes baroques.

## **DIVISION SUPÉRIEURE**

### **Compétences souhaitées**

1. Faire preuve de créativité dans l'interprétation des œuvres musicales.
2. Faire preuve de richesse d'interprétation dans les différents styles.
3. Faire preuve d'engagement quant à la recherche autour du répertoire historique.
4. Être autonome dans la réalisation des ornements dans différents styles baroques.
5. Se montrer créatif dans les œuvres polyphoniques.
6. Être capable de choisir son répertoire en fonction de ses capacités vocales.
7. Soigner sa présentation générale (créativité, rayonnement, présence scénique...).

## **Examen pour l'obtention du diplôme supérieur**

### **Épreuve d'admission**

L'élève présente un programme de 20 à 30 minutes comprenant des œuvres en 3 langues au moins, issues des trois grandes périodes de l'époque baroque, de styles et de caractères différents.

### **Épreuve publique**

L'examen se déroule sous forme d'un récital d'une durée de 30 à 40 minutes comprenant au moins cinq œuvres au choix en trois langues, d'époques, de genres, de styles et de caractères différents.

#### **Détails d'exécution :**

Le répertoire est à présenter de mémoire, à l'exception des extraits d'œuvres religieuses.

L'interprétation des œuvres musicales se fait avec des instruments d'époque.

Le programme comprendra une œuvre polyphonique.